

Fédération Nationale des Infirmiers



Paris, le 7 novembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vaccination par les pharmaciens : La Fni interpelle solennellement Marisol Touraine !

L'avis du Haut Conseil de la santé publique relatif à la politique vaccinale et la mouture du projet de loi relatif à la santé d'avril dernier avaient entretenu les espoirs de la profession quant à une vraie reconnaissance par les autorités publiques de ses compétences en matière de vaccination.

La publication du projet de loi visant à confier la vaccination aux pharmaciens et aux sages-femmes a eu l'effet d'une douche froide pour toutes les infirmières libérales.

« L'article 32 de ce projet de loi est ressenti comme l'expression d'un mépris sans précédent à l'encontre de notre profession. L'incompréhension des mesures annoncées n'a d'égale que la profonde colère qui agite la communauté infirmière. »

C'est en ces termes que la FNI a interpellé la Ministre de la Santé par lettre datée du 4 novembre 2014 annexée au présent communiqué, par laquelle, après avoir rappelé les résultats obtenus par les nombreux pays qui ont confié aux infirmières un rôle vaccinal, elle demande solennellement à Marisol Touraine *« d'inscrire dans ce projet de loi les ajustements réglementaires qui permettraient également aux infirmières libérales de vacciner de manière protocolisée. »*

Contacts presse :
FNI 01 47 42 94 13